

Pays de la Bresse Bourguignonne : Un SCOT ? Quel SCOT ?

Etude de faisabilité d'un Schéma de cohérence territoriale

Synthèse des rendus

Décembre 2010



Objectifs de la mission et méthodologie

Ce support propose un rendu synthétique des éléments résultant d'une démarche action menée par le Pays de la Bresse Bourguignonne.

Ce travail s'appuie sur deux principes méthodologiques :

- un pilotage mixte associant les membres du conseil de développement du Pays, les responsables des communautés de communes et les partenaires institutionnels du territoire (collectivités, services de l'Etat,...),*
- une démarche action dont la finalité vise à définir les conditions de faisabilité d'un SCOT sur le territoire de Bresse Bourguignonne selon une approche participative.*

Une démarche de prospective a d'abord permis d'identifier les variables fondamentales au fonctionnement du territoire et déterminantes dans la construction d'une vision future.

Enfin une phase de propositions a cherché à définir les conditions techniques, institutionnelles et financières de la faisabilité d'un SCOT sur le territoire.

L'action, menée entre les mois d'avril et décembre 2010, a compris un volet information et échanges mené auprès des différents acteurs concernés :

- une rencontre des présidents de communautés de communes,*
- une rencontre de personnes ressources (cinq entretiens)*
- un débat avec le Conseil de développement en plénière*
- des débats avec les communautés de communes (cinq débats).*

Identification des variables territoriales

Le premier temps de l'approche territoriale vise à :

- lister les champs qui intègrent la problématique SCOT*
- prendre en compte la parole des acteurs*
- arriver à un diagnostic partagé qui identifie les enjeux clés et es leviers d'action pour le territoire*

Les influences extérieures

- sur le plan territorial :
une couronne de villes : Dijon (capitale régionale)
Mâcon (chef-lieu départemental excentré)
Chalon, Tournus, Lons-le-Saunier, Bourg-en-Bresse
- politique agricole européenne
- politique d'aménagement du territoire national
- retrait des services publics (TI...)

CE QUE CELA PRODUIT...

- une **activité agricole qui nourrit le tissu bressan**
- une **agriculture** en baisse
- une IAA en développement
- **des services urbains grâce à Louhans** (commerce, services, administration) mais avec péril (restructurations)
- une **dépendance** à l'égard :
 - de la PAC
 - du négoce, de la distribution
 - des politiques publiques
 - de centres de décisions extérieurs
- **un territoire déversoir sous influence surtout à la marge : extension des aires urbaines de Chalon, Tournus...**
- une **visibilité assez forte** (image de marque de l'AOC) mais confuse mélange avec Bresse de l'Ain
- un "certain" **attrait touristique** mais une valorisation économique modeste

I : Immatériel = des questions....

- Présence de l'AOC : bénéfique sur l'image globale
Cela occulte d'autres compétences
Niveau de formation : moyen ou modeste
- Démarches collectives et implication des chefs d'entreprise : club porté par B.I.
- Pas de démarche d'innovation centrée sur IAA
- Peu de démarche marketing (tourisme)
- Etat d'esprit : ? - une forte identité bressane mais pas d'esprit de corps bressan (divisions)
- Différence entre le centre et les marges

K : capital : l'héritage

- Données géographiques aisées**
 - Climat continental tempéré (maïs)
 - relief plat de plaine : circulation facile
 - zone argileuse humide->polyculture
 - pris entre sillon Saône et côte jurassienne
- Système territorial centré sur**
 - Louhans ville centre
 - plus un tissu de bourgs-marchés...
 - voies de communication longtemps sur bords
 - villes d'influence sur les marges...
- Système économique fondé sur "terroir"**
 - Tradition agricole
 - Rôle de l'AOC Bresse = notoriété

P : population

- Zone d'emploi: 52000 H
- Zone urbaine Louhans : 11600 H
- population : niveau modeste en nombre >> moyens d'action en rapport...
- Mouvements démographiques
 - **vieillesse** tendanciel
 - solde naturel négatif: compensé par **arrivée** de nouvelles populations, mais pas partout (marges plus attractives)

R : les ressources

- Revenu** moyen inférieur à la moyenne française de 18 401 € par UC contre 17497 €
47,7% des foyers imposés contre 54,3%
- Economie résidentielle** : ?% des revenus générés par l'emploi extérieur, les résidences secondaires 14,4%
- Rôle de la solidarité**
 - part du RSA et des aides sociales dans le revenu général : ? des revenus "autres"
 - part de la taxe professionnelle dans les comptes ?
- Capacité fiscale modeste = part importante de la DGF dans le monde rural

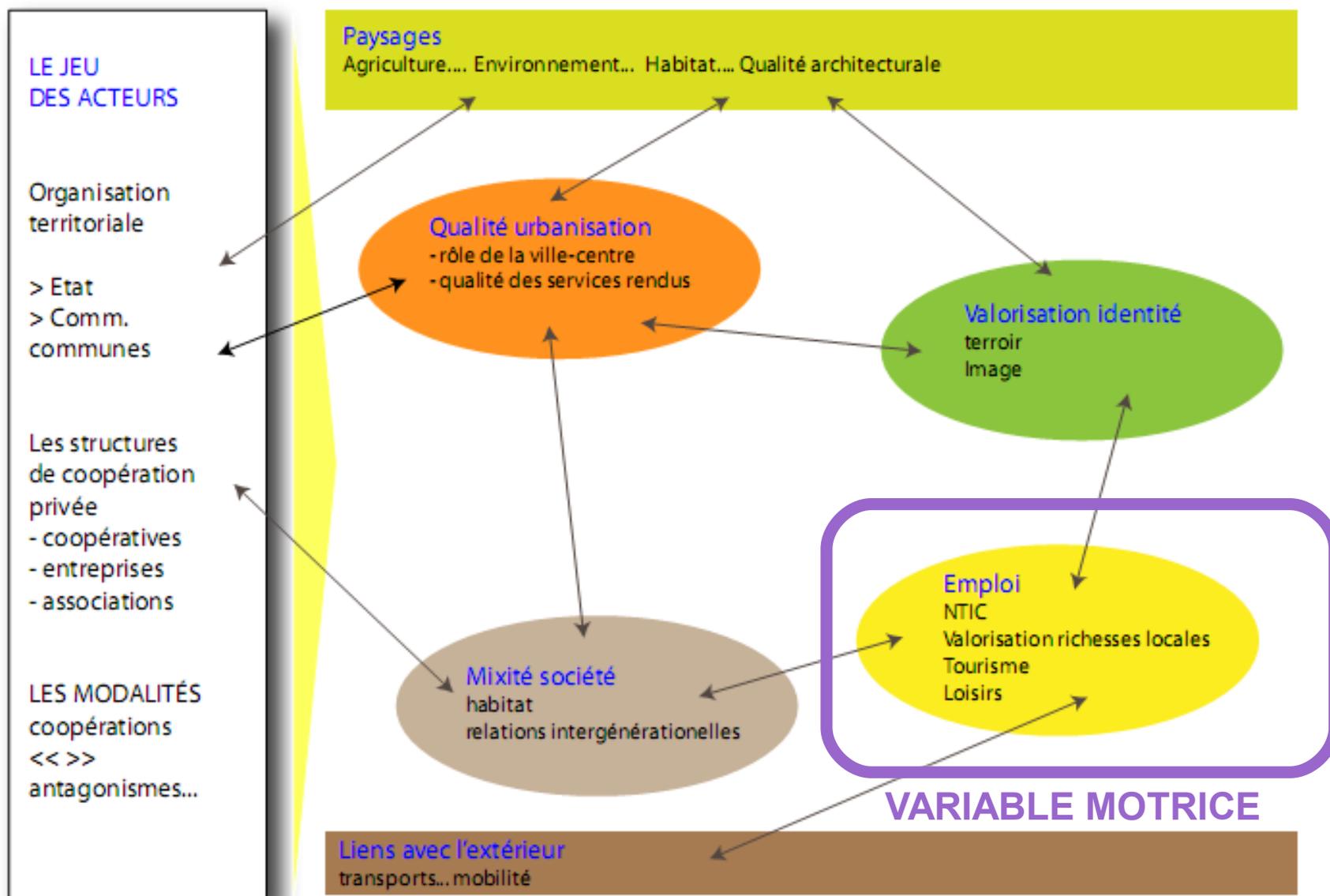
Résultat

Audit du territoire et premiers enjeux SCOT

Les enjeux transversaux à traiter :

- > **la mixité sociale et la satisfaction des besoins en logements**
Répartition des logements aidés, diversité du parc de logements, ...
Une offre concentrée sur Louhans
- > **la consommation foncière et les équilibres territoriaux**
Une consommation foncière particulièrement forte sur le territoire par rapport aux autres territoires de Saône et Loire (source SAFER 2005-2007)
- > **l'équilibre des fonctions à l'échelle du territoire**
Une offre d'emplois qui reste faible par rapport aux populations résidentes (indicateur de concentration d'emploi)
- > **la performance énergétique et la réduction des gaz à effet de serre**
Alors que le territoire est caractérisé par une vulnérabilité énergétique des ménages particulièrement forte (chauffage des logements et déplacements)
- > **la protection des ressources naturelles et notamment de l'eau**
Alors que les cours d'eau du territoire témoignent d'une qualité médiocre à bonne
- > **la préservation des continuités écologiques**
Dans un contexte de développement des espaces urbanisés
- > **la protection des biens et des personnes faces aux risques naturels liés aux inondations**

Articulation des variables clés du territoire de Bresse Bourguignonne



G2C - DPS - Avril 2010

Éléments de prospective territoriale

Le travail de prospective territoriale cherche à répondre à la question de la faisabilité politique : Pour – Quoi faire un SCOT ?

La construction de scénarii permet de définir un contenu pour le débat sur le SCOT dans le territoire, de donner du sens à l'outil et poser les premiers fondements d'un futur projet d'aménagement et de développement.

**LES ACTEURS
DU TERRITOIRE**

Les "ancrés" en Bresse

Ex :
AOC, acteurs du tourisme
producteurs, "vieux" habitants

Bresse, terre et racines

Les néos Bressans

Ex :
nouveaux habitants,
entreprises installées
en ZA

Bresse, terre d'opportunité

Les technos

Ex :
services techniques
Etat, Région, Département

Bresse, terre d'action

**TENDANCES
LOURDES**

- A/ Les données géoclimatiques : insécurité
- B/ La raréfaction de ressources (biodiversité, énergie, sol)
- C/ Les tendances démographiques mondiales et nationales
- D/ Évolution sociétale : l'urbanisation, le rapport au "pays"
- E/ Les tendances économiques internationales et nationales
- F/ Les modes de consommation : prix < > qualité
- G/ Les modes de pilotage des structures, des marchés.

EXIGENCE SCOT - MISE À JOUR CHARTE PAYS

**LE ROLE DES
STRUCTURES
ORGANISATRICES**

Etat, Europe : normes supérieures
Collectivités territoriales
Structures professionnelles
Associations, société civile

LES DEMANDES

- une demande d'espace fonctionnel au moindre prix
- Une demande de protection du cadre de vie (eau, paysage...)
- Une demande de développement
- une demande d'espace de caractère non banalisé
- une demande organisationnelle un espace et des pratiques différents

IMPACTS

Impact sur les territoires bressans ?

Impact sur la société bressanne

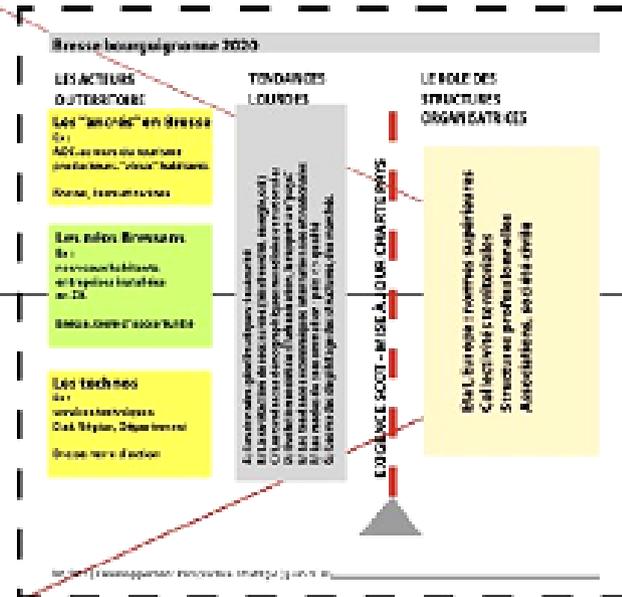
DOCUMENT DE TRAVAIL

Un impact sur les productions

2. Le développement économique

LA BRESSE ADAPTE SON OFFRE AUX DEMANDES : PAR EX LOGISTIQUE SUR LES BORDS AGROALIMENTAIRE LIÉ A L'AOC ESPACE LIÉ AUX VILLES ESPACE "VERT" PATRIMONIAL AU CENTRE...

Mobilisation structures socio-prof. stratégie d'adaptation



se caler sur les marchés

1. Le grignotage continue !

LA PRESSION PEUT ETRE ORIENTÉE, MAISON RÉFRÉNÉE

Accompagnement

3. La recherche de valeur ajoutée

FAIRE DE TOUS ÉLÉMENTS GERMES DE DÉVELOPPEMENT POLITIQUES TYPE PER, POLES DE COMPÉTENCES, SPL de l'agroalimentaire à la culture...

Ingénierie forte tous azimuts

Contractualisation collectivités territoriales

4. La Bresse espace partagé et "pilote" de concert

AU SCÉNARIO 3, LA BRESSE AJOUTE UNE NOTION DE COHÉRENCE POUR ÉVITER LE SCÉNARIO 1

participer à un territoire plus vivant

Un impact sur le territoire.....

Scenario 1 : le scénario tendanciel ; le trognon de pomme - le grignotage continue

Le contenu :

le développement est commandé par la dynamique des voisins qui viennent grignoter l'espace, les ressources nécessaires à leur développement, au logement de leurs habitants.

> Sur le plan géographique, les bords sont « mangés » et échappent de plus en plus à la logique d'un espace bressan qui serait « autonome ».

Effets concrets :

> périurbanisation des espaces proches de Chalon, Tournus, Lons, Bourg...

> Croissance économique (inégaie selon qu'on est près de l'A6 et de l'A 39) car espace accessible.

> Habitants qui n'acquièrent pas toujours un ancrage local (bressan, soucieux de l'identité)

Tendances à terme :

Fragmentation de l'espace :

>> Au centre, un espace identitaire mais qui vieillit, qui peine à garder les jeunes, qui est adopté par des amoureux du cadre bressan, sans pour autant apporter de dynamique propre (fonction résidentielle)

>> Sur les bords, un espace qui se colle aux évolutions des villes voisines ; avec tendance à accueillir ceux qui cherchent un moindre coût (pour l'économie, pour l'habitat), les CSP + restant dans la côte...

Paysages mis en danger, difficulté à maintenir une fonction « capitale » pour Louhans (dans un espace résiduel).



Scénario 2 : la Bresse terre d'opportunité

Le contenu : la Bresse offre à des voisins moins bien dotés des avantages comparatifs qu'elle met en valeur :

> Principalement : de l'espace foncier pour des zones d'activité, de l'habitat, des loisirs tout en restant en proximité des villes voisines

> Secondairement,

>> Une image de marque de tranquillité sociale (issue de l'image rurale)

>> Une image de bien vivre pour l'aspect résidentiel.

Par rapport au scénario 1, elle ajoute à son offre d'autres avantages que le foncier : des ressources naturelles, des compétences (par ex. agroalimentaire)

Ce qui est attendu :

> Création d'emploi sur les zones d'activité

> Développement de la population

> Renforcement des ressources locales

> Maintien des services à la population (écoles...)

Les conséquences :

> Différentiel de développement entre les territoires

 Inégalité entre est et ouest (A6 plus active qu'A 39)

 Marges mieux servies que les zones rurales du centre

> Dépendance vis-à-vis du développement des voisins

> Territoire dans une compétition élargie (autres régions sur la même stratégie)

> Pression sur la qualité des espaces proposés au développement

> Question : comment répartir les fruits de la croissance des marges ?

Le degré de faisabilité : ce scénario est en partie en cours mais par défaut ; le rendre plus volontariste en faisant des choix :

A) soit de dumping territorial pour attirer plus (moins de contraintes)

B) soit d'accueil de plus haut de gamme (valeur ajoutée) en étant plus sélectif.



Scénario 3 : la Bresse patrimoine ; la recherche de valeur ajoutée

Le contenu :

la Bresse part de son **inventaire** de toutes ses ressources liées à son espace sans écarter aucun domaine : de l'agriculture à la culture en passant par les « spécialités », l'offre foncière, les acquis historiques et patrimoniaux, les ressources naturelles ou intellectuelles pour :

>> Par comparaison, évaluer le potentiel ici et ce qui a été tiré dans d'autres territoires...

>> Réfléchir à des stratégies thématiques mettant en rapport la ressource, l'innovation et le mode d'organisation...

>> S'insérer dans des dispositifs, des opportunités type appels à projets SPL, PER, coopérations transfrontalières, réseaux d'entreprises, liens avec université...

Ce qui est attendu :

> Politique de développement local fondé sur les ressources existantes ou à activer ;

> Aller plus loin sur la plupart des sujets ;

> Développer une valeur ajoutée par l'interne et en lien avec d'autres réseaux ;

> Valorisation économique et réappropriation des atouts locaux.

Les conséquences :

> Développement plus lent, mais mieux équilibré, nombre de ressources étant réparties sur tout le territoire ;

> Moindre dépendance mais elle n'est pas nulle : la valorisation d'un tourisme « vert » ou « culturel » étant aussi liée à une demande extérieure ;

> Mutation culturelle : culture de l'innovation et du réseau ;

> Modification positive de l'image de marque ;

> Ce scénario n'efface pas l'opportunité foncière, mais la reprend sous un autre angle esquissé dans le choix évoqué scénario 2 : être sélectif pour valoriser au mieux l'espace en étant sélectif.

Le degré de faisabilité : ce scénario est « courageux » car il va contre le vent dominant : il est moins opportuniste, il demande du temps, des coopérations qui ne semblent pas naturelles et une grosse injection de savoir, de savoir-faire et d'ingénierie.

Passer par la mise en place d'outils tels qu'agence de développement, création d'outils de veille...



Scénario 4 : la Bresse « espace partagé » et piloté de concert

Le contenu : la Bresse ajoute au scénario 3 (valeur ajoutée) une dimension supplémentaire qui en augmente l'efficacité : la cohérence en matière de pilotage au service d'un espace partagé.

La Bresse n'est pas unique : elle est diversifiée, par la géographie, l'histoire, les relations avec les voisins, les potentiels. Pour le développement, cette variété doit être intégrée (notamment par le travail sur les potentiels du territoire : ainsi, le circuit automobile n'offre pas les mêmes atouts que la proximité chalonnaise ou lédonienne...) Mais il faut ajouter une mutualisation des effets du développement dans un espace construit (centres, réseaux, mobilités) et solidaire (rôles respectifs des espaces ruraux, des bourgs centres et de Louhans).

Ce qui est attendu :

- > La mise en place du scénario 3 ;
- > Une unification sinon des collectivités, du moins du projet de développement ;
- > le travail sur la cohérence à travers différents schémas : SCOT, zones d'activité, tourisme, commerce, services à la population...
- > La création d'outils au service du pays : agence de développement, observatoire territorial ;
- > La mise en place d'un outil de pilotage partagé rassemblant les communautés de communes, à moins qu'une seule entité émerge peu à peu.

Les conséquences :

- > L'unicité apporte plus de cohérence ;
- > le processus de travail en commun crée peu à peu des effets de solidarité, de compréhension ;
- > le SCOT est un outil parmi d'autres, au service d'un projet de pays renouvelé en 2012.

Le degré de faisabilité : cette volonté est affichée ; reste à vérifier que dans le concret, elle peut se mettre en place, à l'instar de ce qui vient d'être fait pour le tourisme (SM). La mutualisation des efforts et des effets passe par des contributions politiques, intellectuelles et financières dont les bases (contractualisation) sont à définir.



Hiérarchisation des scenarii

Chacun des scenarii est évalué au regard des critères de cohérence, vraisemblance et faisabilité.
Un système de notation de 1 à 5 permet de hiérarchiser les différents scenarii proposés.

COHÉRENCE

> **Est-ce que le scénario vise un développement équilibré du territoire**

C'est-à-dire toutes ses dimensions/composantes territoriales

Et/ou permet-il un développement sur l'ensemble du territoire ?

> **Est ce que le scénario contribue / intègre une dimension « trans-SCOT » garante de la cohérence avec les territoires voisins ?**

VRAISEMBLANCE

> **Le scénario est suffisamment fédérateur pour générer de l'adhésion**

Après des politiques ?

Après des acteurs partenaires du Pays ?

Après de la population et des habitants ?

PERTINENCE / ROBUSTESSE

> **Le scénario répond-il aux « vraies » problématiques du territoire (celles d'aujourd'hui et de demain) ?**

FAISABILITÉ

> **Avons-nous les moyens (politiques, techniques, financiers, ressources...) pour atteindre cet objectif et mettre en œuvre le scénario ?**

ENVIE

> **Le scénario est-il attractif ?**

OUI
 Moyen -
 Moyen+
 NON

Feuille2

	1 : le trognon de pomme	2 : développement économique	3 : la recherche valeur ajoutée	4 : Bresse, espace partagé
Scénario 1	NON	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 1	NON	NON	Moyen+	Moyen-
Scénario 1	NON	NON	Moyen+	Moyen-
Scénario 1	NON	NON	Moyen+	Moyen-
Scénario 1	NON	NON	Moyen+	Moyen-
Scénario 2	Moyen+	Moyen+	Moyen+	Moyen-
Scénario 2	Moyen+	Moyen+	Moyen+	Moyen-
Scénario 2	NON	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 2	NON	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 3	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 3	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 3	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 3	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 3	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 4	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 4	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 4	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 4	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI
Scénario 4	Moyen+	Moyen+	Moyen+	OUI

Scenario de synthèse : la Bresse ouverte vers l'extérieur qui organise et valorise son territoire



Un territoire unique à l'identité forte dont les richesses doivent être valorisées
> espace, biodiversité, patrimoine, agriculture, savoir-faire,...



Des "limites" attractives qui permettent de valoriser nos atouts différenciateurs
> accueil d'activités
> accueil de population



Une diversité des situations territoriales qui nous amène à envisager une stratégie de développement déclinée à chaque bassin de vie
> mobilité, habitat, services, équipements, ...



Une cohérence territoriale qui se traduit par une mise en réseau des dynamiques de développement
> économie, valorisation des richesses, tourisme,...



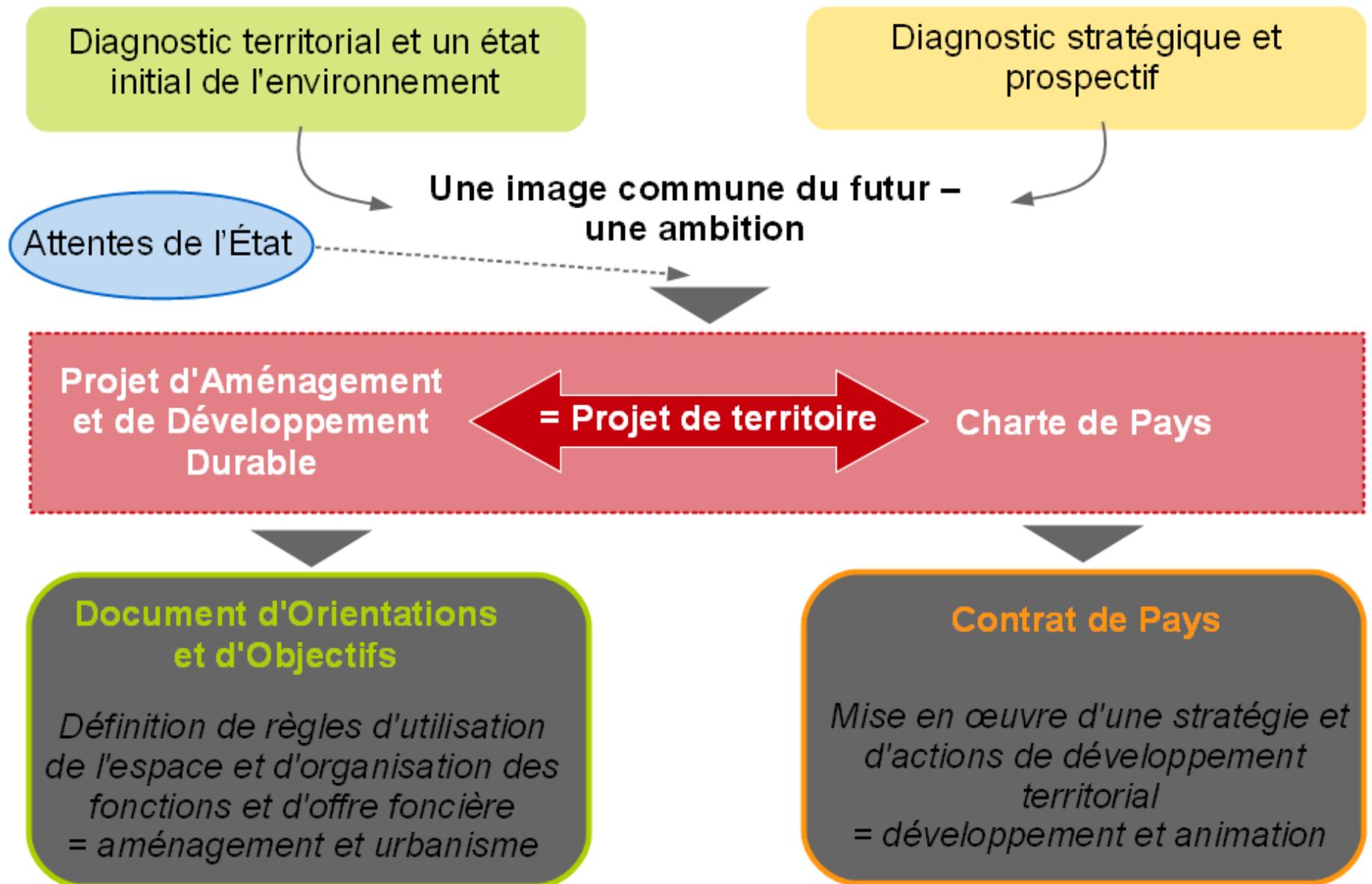
Un territoire solidaire qui fonctionne en synergie et s'envisage comme un tout et s'organise pour être compétitif
> équipements structurants, commerces, attractivité,...

Paramètres de la faisabilité d'un SCOT

Les paramètres de faisabilité visent à formuler des possibilités de réponses aux questionnements clés de la faisabilité :

- > Faisabilité institutionnelle : Quelle organisation ? Quelle gouvernance ?*
- > Faisabilité technique : Quelle méthodologie ? Quel état d'avancement du travail déjà existant ?*
- > Faisabilité financière : Quels moyens mobiliser ?*

L'articulation des démarches de SCOT et de Charte de Pays



Les acteurs en présence et leur rôle potentiel dans les différentes démarches

	SCOT	Charte de pays
Communes	Contribution à la définition des attentes et des besoins (remontée des ambitions communales mais également expression des besoins collectifs ressentis)	Idem + engagements contractuels dans le portage d'actions (éventuellement)
Communautés de communes	Organisation du dialogue et de la concertation avec les communes (rôle de relais, remontée des ambitions collectives de « bassin de vie ») - PLUI Activation des réseaux locaux pour la réalisation des projets	Idem + engagements contractuels dans le portage d'actions (éventuellement)
Structure porteuse	Pilotage administratif, politique et technique du SCOT Suivi de la mise en œuvre (intermédiaire avec les partenaires institutionnels, évaluation), formalisation des avis sur les PLU	Organisation et suivi de la procédure d'élaboration Contractualisation
Conseil de développement	Animateur de la concertation Expertise territoriale au cours de l'élaboration (activation des réseaux, apport de connaissances spécifiques, identification des projets,...)	Conduite de la démarche d'élaboration Accompagnement des porteurs de projets Évaluation / observatoire du Pays
SCOT / Pays voisins	Harmonisation des projets (recherche de complémentarité, gestion des « franges »,...)	Mise en œuvre et portage de projets communs

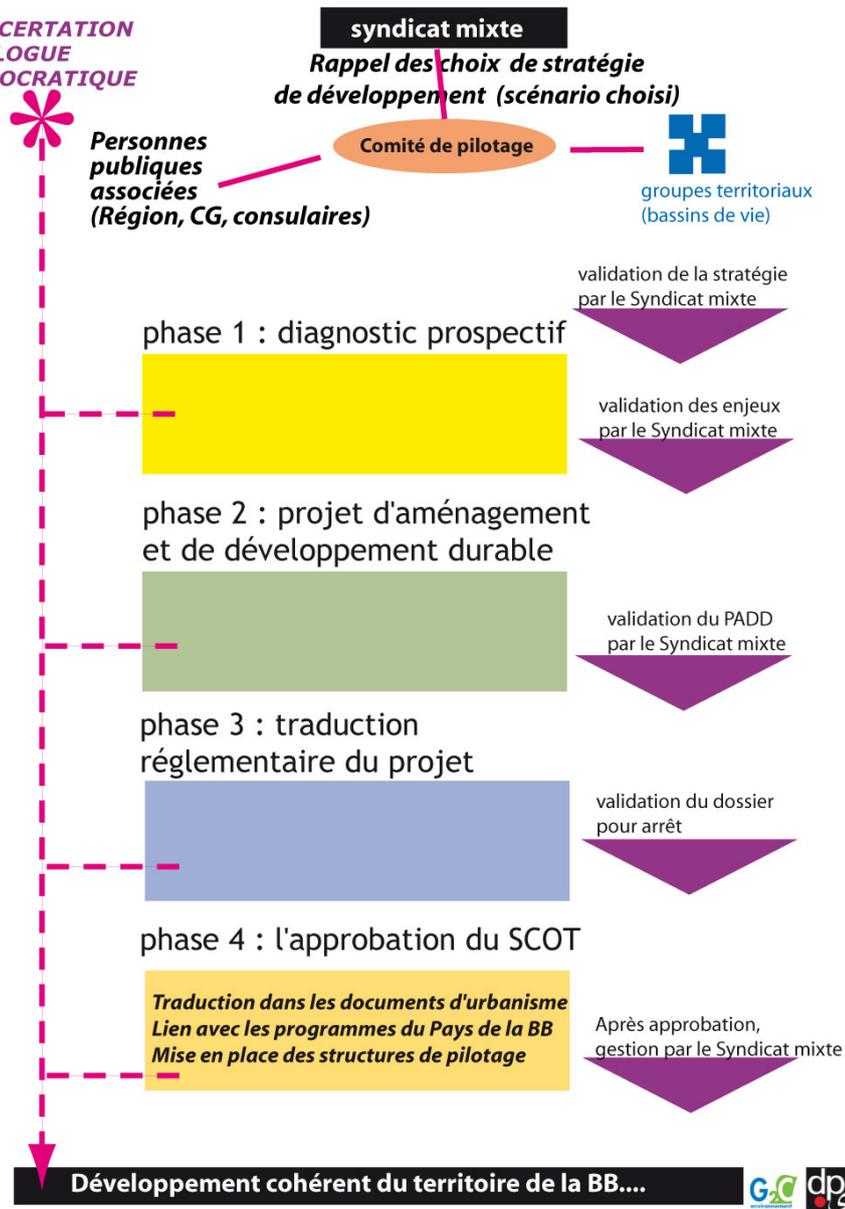
Les possibilités de portage juridique du SCOT

	SM = pilote du SCOT uniquement	SM multi tâches
Rôle	Suivi de l'outil SCOT (élaboration, application, évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - SCOT - Tourisme - Contractualisation du Pays - ...
Missions	Le syndicat mixte pilote le SCOT, il prend les décisions et formule les avis	Le syndicat mixte est porteur de plusieurs projets de développement initiés par le territoire
Organisation		Organisation en commissions en fonction des missions suivies
Pilotage du SCOT	Le comité syndical est le comité de pilotage du SCOT	Une des commissions du comité syndical assume les missions liées au SCOT et assure la fonction de comité de pilotage
Mode de représentation	Le nombre de représentants est plutôt limité à une vingtaine pour permettre une bonne réactivité de l'organisation	Le nombre de membres du comité syndical peuvent être plus nombreux dans la mesure où le travail est organisé par commissions spécialisées en fonction des thèmes et des projets suivis

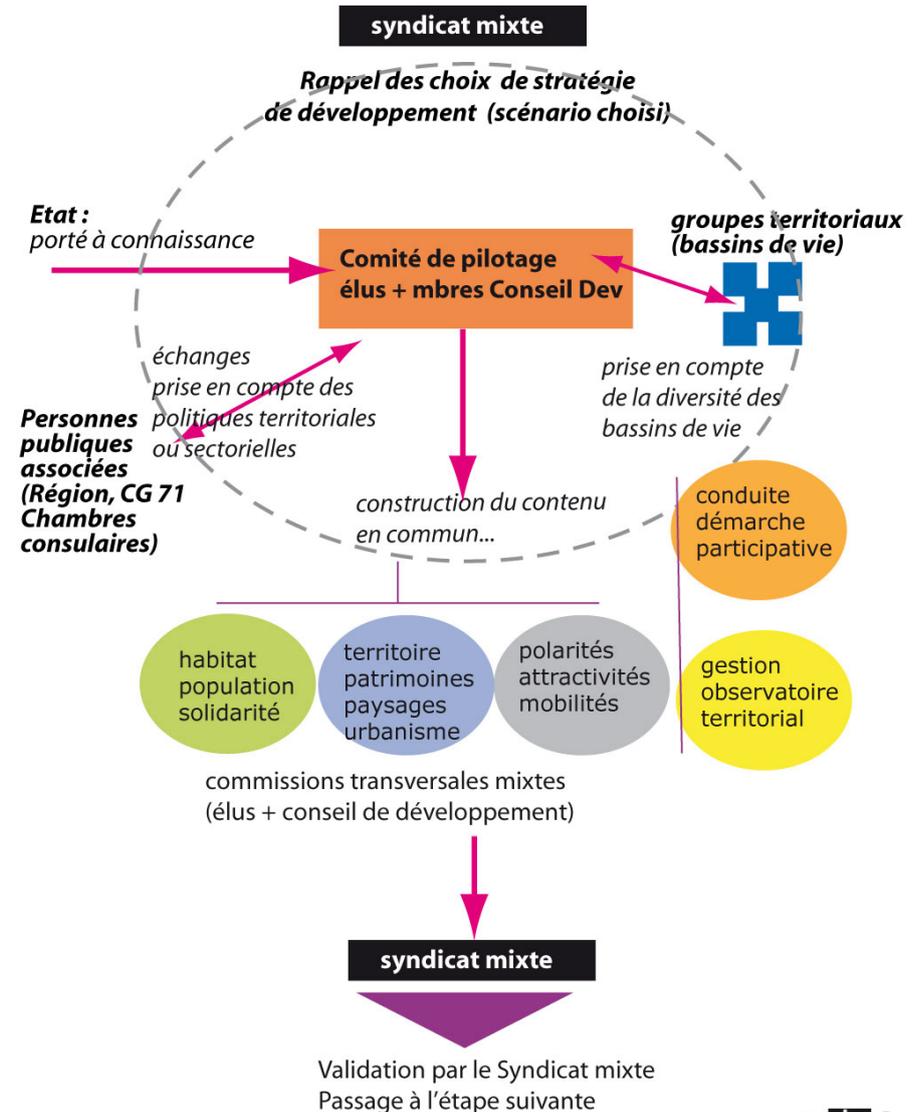
Proposition de méthodologie participative

DEROULE METHODOLOGIQUE DU SCOT

CONCERTATION
DIALOGUE
DÉMOCRATIQUE



LA RÉPARTITION DES RÔLES



Etat des lieux des besoins de connaissances techniques

Ce qui doit figurer dans un SCOT (au minimum)	Ce que cela nécessite comme positionnement de la part du territoire	Quelles sont les connaissances nécessaires pour permettre le positionnement ?	Quel est l'état du niveau de connaissance disponible ?
Restructuration des espaces urbanisés	Cibler les secteurs de renouvellement urbain	Potentiels de mutabilité du foncier	Aucune connaissance sur le territoire Besoin de réaliser une étude foncière
Objectifs d'une consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain	Évaluer des besoins fonciers inférieurs aux consommations passées et fixer un objectif à 20 ans	Bilan de la consommation foncière au cours des 10 dernières années	Analyse de la demande locative sociale (DDT – 2010) Autres données existantes à traiter
Objectifs d'offre de nouveaux logements	Arrêter le nombre et la typologie de logements à créer Organiser la répartition de cette offre sur le territoire	Besoins en logements nécessaires aujourd'hui et ceux nécessaires aux objectifs démographiques à 20 ans	Possibilité de connaître l'état de l'existant Aucune données sur les besoins
Renforcement des secteurs desservis par les transports collectifs	Choisir les secteurs dans lesquels un besoin de renforcement des TC est nécessaire	Desserte existante et à venir Insuffisances et besoins en TC	Inventaire à réaliser auprès des porteurs potentiels Données existantes pour le PER Présence médicale (?)
Définit les grands projets d'équipements et de services	Localiser les projets structurants envisagés (culture, sport, éducation,...)	Projets envisagés à court et moyen terme Le SCOT peut aussi faire émerger les besoins futurs	Schéma de ZAE Bresse Initiative pour l'activité industrielle et artisanale À transcrire et compléter pour le commerce et l'artisanat de proximité
Objectifs relatifs à l'offre commercial et artisanal (DAC) Revitalisation des centres urbains et ruraux	Répartir les droits d'implantation des futures installations commerciales et artisanales	Aire de chalandises commerciales, besoins en renforcement, consommation foncière à vocation économique	A concevoir lors de l'élaboration du diagnostic du SCOT
Diversité des fonctions urbaines et rurales	Equilibre entre offre d'emplois, niveau d'équipement et accueil de population	Armature urbaine du territoire, hiérarchie des polarités	Aucune connaissance adaptée au territoire
Préservation des espaces agricoles et forestiers	Localisation et délimitation des secteurs à protéger	Valeur agronomique des sols et massifs boisés remarquables	Aucune connaissance concernant les paysages sur le territoire
Principes de mise en valeur des entrées de villes Protection des sites, des milieux et des paysages Sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquable	Localisation et délimitation des secteurs à protéger (ensembles bâtis ou non, coupures d'urbanisation, éléments naturels remarquables,...)	Connaissance des tendances d'évolution des paysages du territoire Inventaire des éléments du patrimoine bâti	Connaissances liées à l'écomusée, à compléter
Protection ou remise en état des continuités écologiques	Localiser les espaces naturels à protéger	Identification des réservoirs biologiques et des continuités écologiques	Trames verte et bleue régionale en cours d'élaboration – besoin d'approfondissements ?
Réduction des gaz à effet de serre	Diminuer les besoins en déplacements et agir sur le bâti existant et à venir	Gisements d'économie énergétique existants	S'appuyer sur l'étude régionale sur la vulnérabilité des ménages

Charte de pays réactualisée en 2011

OUI/NON

Réflexion stratégique

OUI/NON

Ajout des thèmes SCOT non inclus dans la charte

Agriculture

Gestion de l'espace

Biodiversité

Environnement, énergie GES

ZAE

Mixité sociale et générationnelle

Mobilités, communications

Chaque thème est étudié discuté, validé et inclus dans le PADD et le SCOT

....

OUI/NON

Validation du SCOT

Le SCOT outil de la gestion de l'espace

Le pays de la BB autres outils d'animation et de développement

Traduction réglementaire le SCOT est un moyen...

Dév. éco, Leader+, SM tourisme....

Budget prévisionnel

Dépenses d'investissement €HT

CONCERTATION-COMMUNICATION

Identité visuelle		2 000 €
Site Web	<i>Conception</i>	5 000 €
	<i>Hébergement</i>	50 € /mois
Journal	<i>Conception (ex)</i>	3 000 €
	<i>Edition A3 coul R/V (ex)</i>	0,50 €
Réunions publiques		2 500 €
Exposition		3 500 €
Séminaires de travail (interne)		3 500 €
Journées SCOT (publique)		5 000 €

ETUDES DOCUMENT SCOT		250 000 €
	<i>dont : Diagnostic</i>	100 000 €
	<i>PADD</i>	50 000 €
	<i>DOO</i>	100 000 €

ETUDES COMPLEMENTAIRES

Mobilités, agriculture, foncier,...		50 000 €
SIG		6 000 €

ADMINISTRATIF

Enquête publique		20 000 €
Publicités		10 000 €
Reprographies		10 000 €
Acquisitions de données		5 000 €

Dépenses de fonctionnement €HT

INGENIERIE

Salaire et charges		70 000 €
Frais de structure		20 000 €

Recettes d'investissement €HT

selon critères appliqués en 2010

ETAT

DGD (1€/habitant)	62 200 €
Appel à projet SCOT ruraux <i>clos le 31/03/2011</i>	140 000 €

CONSEIL GENERAL

30% sur une assiette plafonnée à 150k€	45 000 €
--	----------

CONSEIL REGIONAL

40% du montant des études (base de 250k€)	100 000 €
---	-----------